



VILLE DE CASTRES  
SPL EAUX DE CASTRES BURLATS

TARIF DU M3 D'EAU POTABLE APPLICABLE AU 1er Juillet 2025

Délibération du Conseil d'Administration de la SPL Eaux de Castres Burlats du 30 juin 2025

Délibération du Conseil Communautaire du 23 juin 2025

	Diamètre	Tarif H.T.	Montant TVA	Abonnement semestriel T.T.C.	Prix du m3 T.T.C.	Taux TVA
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>						
Abonnement semestriel pour les compteurs et débitmètres (Tarif détaillé par diamètre)	15	5,00	0,28	5,28		5,50
	20	6,98	0,38	7,36		5,50
	30	14,87	0,82	15,69		5,50
	40	25,73	1,42	27,15		5,50
	60	58,75	3,23	61,98		5,50
	80	100,61	5,53	106,14		5,50
	100	144,65	7,96	152,61		5,50
	150	323,25	17,78	341,03		5,50
	200	362,52	19,94	382,46		5,50
Consommation eau de 0 à 20 m3		0,0000	0,0000		0,0000	5,50
Consommation eau de 20 m3 à 70 m3		1,7100	0,0941		1,8041	5,50
Consommation eau de 70 m3 à 48000 m3		2,1200	0,1166		2,2366	5,50
Consommation eau au-delà de 48 000 m3		0,8600	0,0473		0,9073	5,50
Agence de l'eau - Prélèvement sur la ressource en eau		0,0592	0,0033		0,0625	5,50
<b>COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>						
Collecte et traitement		1,8000	0,1800		1,9800	10,00
<b>ORGANISMES PUBLICS</b>						
Agence de l'eau - Redevance consommation d'eau potable		0,3200	0,0176		0,3376	5,50
Agence de l'eau - Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable		0,0700	0,0039		0,0739	5,50
Agence de l'eau - Redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif		0,1050	0,0105		0,1155	10,00

GESTION CLIENTELE - DIVERS	Tarif H.T.	Montant TVA	Tarif T.T.C.	Taux TVA
Frais de mise en service - Sans déplacement	25,00	2,50	27,50	10,00
- Avec déplacement	50,00	5,00	55,00	10,00
Frais pour coupure suite à impayé	50,00	5,00	55,00	10,00
Location tête émettrice (par semestre) (lecture compteur à distance)	5,18	0,52	5,70	10,00
Contrôle de conformité pour vente immobilière	170,00	34,00	204,00	20,00
Contre visite	77,50	15,50	93,00	20,00

SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - SPANC	Tarif H.T.	Montant TVA	Tarif T.T.C.	Taux TVA
Contrôle de bon fonctionnement d'une installation existante	150,00	15,00	165,00	10,00
Contrôle de conception d'une installation nouvelle ou réhabilitée	150,00	15,00	165,00	10,00
Contrôle de réalisation d'une installation nouvelle ou réhabilitée	120,00	12,00	132,00	10,00
Frais en cas d'absence ou lorsque l'utilisateur du SPANC refuse l'accès à sa propriété privée aux agents du SPANC chargés d'effectuer ce contrôle	40,00	4,00	44,00	10,00
Frais de contre visite suite à un contrôle de bon fonctionnement, ou un contrôle de conception ou un contrôle de réalisation	50,00	5,00	55,00	10,00
Pénalités pour obstacle à la mission de contrôle	120,00	12,00	132,00	10,00
Pénalités annuelle pour absence de mise en conformité	310,00	31,00	341,00	10,00



Le DIRECTEUR,

Pierre LAPELERIE